



Département
de l'Essonne

Arrondissement
de Palaiseau

Canton de
Brétigny-sur-Orge

République Française

Mairie de Marolles en Hurepoix

ARRETE

Nous, Maire de MAROLLES-en-HUREPOIX (Essonne)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ARRETONS

Article 1 :

En raison de la tenue de la journée des associations samedi 5 septembre 2026 et de son installation prévue vendredi 4 septembre 2026, le stade Norbert Batigne sera fermé :

Vendredi 4 septembre 2026, toute la journée

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à la Gendarmerie de Marolles en Hurepoix et aux Policiers Municipaux, chacun étant chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté n'est pas transmis en Sous Préfecture, en application de la loi n° 227-1787 du 20 décembre 2007.

Fait à Marolles-en-Hurepoix,
Le 18 août 2026

Le Maire,


Nicolas MURAIL